
COMMUNIQUÉ

Source : Fonds de revenu Supremex

Contact : Stéphane Lavigne, CA
Vice-président et chef de la direction financière
(514) 595-0555

FONDS DE REVENU SUPREMEX : RÉSULTATS DU DEUXIÈME TRIMESTRE 2010

- À ne pas diffuser aux États-Unis ou sur les fils de presse des États-Unis –

- BAIIA AVANT LES FRAIS DE RESTRUCTURATION DE 7,3 MILLIONS \$ COMPARATIVEMENT À 9,0 MILLIONS \$ POUR LE DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2009; MARGE DE BAIIA AVANT LES FRAIS DE RESTRUCTURATION DE 20,8 % COMPARATIVEMENT À 22,1 % EN 2009
- RÉDUCTION DE LA DETTE DE 5,4 MILLIONS \$ POUR UN TOTAL DE 10,0 MILLIONS \$ EN 2010
- BÉNÉFICE NET PAR UNITÉ DE 0,01 \$ PAR RAPPORT À 0,11 \$ AU SECOND TRIMESTRE DE 2009

Montréal (Québec), Le 9 août 2010 – Le Fonds de revenu Supremex (« le Fonds »), le plus grand fournisseur canadien d'enveloppes standards et sur mesure (TSX : SXP.UN), a annoncé aujourd'hui ses résultats du second trimestre terminé le 30 juin 2010.

Au cours du deuxième trimestre de 2010, les produits d'exploitation du Fonds se sont élevés à 35,2 millions \$ comparativement à 41,2 millions \$ pour le trimestre terminé le 30 juin 2009, soit une diminution de 6,0 millions \$ ou 14,6 %. La diminution des produits d'exploitation est principalement due à une baisse du volume d'environ 10,0 %. Les produits d'exploitation tirés des ventes au Canada ont diminué de 4,8 millions \$ ou 12,7 %, passant de 37,9 millions \$ à 33,1 millions \$, tandis que les produits tirés des ventes aux États-Unis ont diminué de 1,2 million \$ ou 36,4 % passant de 3,3 millions \$ à 2,1 millions \$.

La diminution des produits d'exploitation tirés des ventes au Canada découle d'une baisse de 7,8 % des unités vendues et d'une diminution de 5,2 % du prix de vente moyen. La baisse du nombre d'unités vendues est constatée dans la plupart des secteurs d'activités à cause de la faiblesse de l'industrie de l'enveloppe. La diminution du prix de vente moyen résulte de la baisse du coût des matières premières, qui a été transférée en partie aux clients. Cette baisse résulte de la force du dollar canadien, durant le second trimestre de 2010, qui a augmenté de 11,9 % par rapport au dollar américain.

La diminution des produits d'exploitation tirés des ventes aux États-Unis découle d'une baisse de 27,9 % du nombre d'unités vendues causée par la perte d'un client important et d'une diminution de 9,9 % du prix de vente moyen, en tenant compte du renforcement du dollar canadien.

Le BAIIA avant les frais de restructuration du second trimestre s'est élevé à 7,3 millions \$ par rapport à 9,0 millions \$ pour la période équivalente de 2009, soit une baisse de 1,7 million \$ ou 18,9 %. La marge de BAIIA avant les frais de restructuration a été de 20,8 % comparativement à 22,1 % au deuxième trimestre de 2009. La baisse de la marge de BAIIA est expliquée par l'effet des coûts fixes suite à la baisse des produits d'exploitation.

Le bénéfice net du second trimestre s'est élevé à 0,2 million \$ ou 0,01 \$ par part comparativement à 3,3 millions \$ ou 0,11 \$ par part pour la période équivalente de 2009, soit une baisse de 3,1 millions \$ ou 93,9 %.

L'encaisse distribuable du deuxième trimestre s'est élevée à 4,9 millions \$ ou 0,17 \$ par part comparativement à 7,7 millions \$ ou 0,26 \$ par part au second trimestre de 2009. Le ratio de distribution du Fonds, soit les fonds distribués en pourcentage des fonds générés aux fins de distribution, s'est élevé à 18,0 % pour le trimestre comparativement à 56,9 % pour le deuxième trimestre de 2009.

Les flux de trésorerie d'exploitation se sont établis à 6,7 millions \$ au second trimestre de 2010 comparativement à 7,2 millions \$ pour la période équivalente de l'an dernier.

Depuis le début de 2010, les produits d'exploitation du Fonds se sont élevés à 76,5 millions \$ comparativement à 87,1 millions \$ pour la période de six mois terminée le 30 juin 2009, ce qui représente une diminution de 10,6 millions \$ ou 12,2 %. Le BAIIA avant les frais de restructuration pour les six premiers mois de l'année 2010 s'est élevé à 17,3 millions \$ comparativement à 19,1 millions \$ pour la même période de 2009, une baisse de 1,8 million \$ ou 9,4 %.

«L'industrie de l'enveloppe en Amérique du Nord a été relativement au ralenti au cours du deuxième trimestre, ce qui est typique pour cette période de l'année. Les volumes de vente étaient à la baisse tant au Canada qu'aux États-Unis. Au Canada, la plupart des secteurs d'activités tournaient au ralenti, avec une concentration plus importante dans le secteur gouvernemental. Nous avons perdu quelques commandes importantes au cours du trimestre aux mains de compétiteurs locaux suite à une stratégie de prix agressif de leur part. Aux États-Unis, nous avons aussi perdu un client important tôt en début d'année, ce qui explique la baisse du volume. Nos marges sont toutefois demeurées saines à 20,8 % pour le BAIIA avant les frais de restructuration » a déclaré Gilles Cyr, président et chef de la direction du Fonds.

« Au cours du deuxième trimestre de 2010, des frais de restructuration de 1,3 million \$ ont été comptabilisés en lien avec la fermeture de l'usine de Markham annoncée antérieurement. De plus, des dépréciations au montant de 1,4 million \$ du bâtiment de Markham et de 0,5 million \$ sur certains équipements de fabrication ont également été comptabilisées en lien avec la restructuration des opérations de Toronto. Le plan de restructuration devrait être complété à la fin du troisième trimestre et les économies annuelles en découlant sont estimées à 1,5 millions \$.

Au cours du deuxième trimestre, nous avons réduit notre dette de 5,4 millions \$ et de 10,0 millions \$ depuis le début de l'année. Notre ratio de dette / BAIIA était de 2,18 à la fin de juin, en ligne avec notre objectif de le réduire à 2 fois avant la fin de 2010» de conclure Gilles Cyr.

Au cours de son assemblée annuelle et extraordinaire tenue le 7 mai 2010, les porteurs de parts du Fonds ont approuvé le plan d'arrangement aux termes duquel la structure de fiducie de revenu du Fonds sera convertie en société par actions appelée « Supremex Inc. ». L'ordonnance définitive de la Cour supérieure du Québec à l'égard de l'arrangement a été rendue le 10 mai 2010.

Énoncés prospectifs

Le présent communiqué contient des énoncés prospectifs liés à des événements ou au rendement futurs du Fonds. Un énoncé est prospectif lorsqu'il repose sur les connaissances et attentes actuelles du Fonds pour présenter une prévision quant à l'avenir. Les énoncés prospectifs peuvent contenir des expressions comme *prévoir, présumer, croire, devoir, viser, avoir l'intention de, pouvoir, entendre* et *chercher à*, éventuellement employées au futur ou au conditionnel. Ces énoncés sont fondés sur les hypothèses, attentes et estimations actuelles de la direction à propos de la croissance, des résultats d'exploitation, du rendement, des perspectives et occasions futures de l'entreprise, de la conjoncture économique canadienne et de la capacité de l'entreprise d'attirer et de conserver des clients. L'information prospective est fondée sur les estimations, les attentes et les hypothèses actuelles de la direction ainsi que sur l'information disponible du Fonds à la date des présentes. Les énoncés prospectifs sont assujettis à certains risques et incertitudes et ne devraient pas être lus comme étant des garanties de résultat ou de rendements futurs, et les résultats réels pourraient différer de manière importante de ces conclusions, prévisions ou projections. Par conséquent, nous ne pouvons garantir que les énoncés prospectifs se concrétiseront. Les hypothèses, attentes, estimations risques et incertitudes sont abordés tout au long du rapport de gestion pour l'exercice 2009 et, notamment, à la rubrique « Facteurs de risque ». Par conséquent, les lecteurs ne devraient pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs. Le Fonds n'a pas l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser ces énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

Pour obtenir plus de détails, veuillez vous référer aux états financiers ci-joints. Les états financiers ainsi que le rapport de gestion sont disponibles sur les sites <http://www.sedar.com> et <http://supremex.com>.

Mesures non conformes aux PCGR

Le BAIIA désigne le bénéfice découlant des activités poursuivies avant frais de financement nets, impôts sur les bénéfices, amortissement des immobilisations corporelles, des actifs incorporels et de la rémunération différée, dépréciation de l'écart d'acquisition et perte (gain) à la cession d'immobilisation corporelles.

La direction estime que l'encaisse distribuable est une mesure de rendement généralement utilisée par les fonds de revenu canadiens comme indicateur de la performance financière. L'encaisse distribuable est définie comme étant les flux de trésorerie des activités d'exploitation ajustés de la variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement, de la variation des obligations au titre des avantages complémentaires de retraite, de la variation de l'actif au titre des prestations de retraite constituées et des investissements nets en capital de maintien. L'encaisse distribuable est importante car elle donne aux investisseurs une indication de l'encaisse disponible à des fins de distribution aux porteurs de parts.

Le BAIIA et l'encaisse distribuable ne constituent pas des mesures du rendement selon les PCGR et n'ont pas de significations normalisées prescrites par les PCGR. Par conséquent, le BAIIA et l'encaisse distribuable peuvent ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Les investisseurs sont avisés que le BAIIA et l'encaisse distribuable ne doivent pas être considérés comme des mesures de remplacement du bénéfice net établis conformément aux PCGR comme indicateurs du rendement du Fonds ou comme des mesures de remplacement des flux de trésorerie d'exploitation, d'investissement et de financement comme mesure de la liquidité et des flux de trésorerie.

À propos du Fonds

Le Fonds de revenu Supremex est le plus grand fabricant et distributeur d'une vaste gamme d'enveloppes génériques et personnalisées et de produits connexes au Canada. Avec des installations manufacturières dans sept provinces, Supremex est le seul fabricant national d'enveloppes au Canada et compte environ 650 employés. Cette présence nationale lui permet de fabriquer des produits en réponse aux exigences de grands clients nationaux, comme d'importantes sociétés canadiennes, des revendeurs nationaux et des organismes publics, de même que des marchands de papier et des fournisseurs de processus et de solutions.

Fonds de revenu Supremex
Rapprochement du BAIIA au Bénéfice net
(non vérifié)

	Période de trois mois terminée le 30 juin 2010	Période de trois mois terminée le 30 juin 2009
Bénéfice net de la période	191 970	3 344 815
Plus (moins) :		
Amortissement des immobilisations corporelles	3 020 041	1 160 587
Amortissement des actifs incorporels	1 540 975	1 540 975
Amortissement de la rémunération différée	—	1 344 317
Perte à la cession d'immobilisations corporelles	181 308	194 617
Frais de financement, montant net	1 129 248	1 384 149
Provision d'impôts sur les bénéfices	4 636	62 605
BAIIA	6 068 178	9 032 065

Fonds de revenu Supremex
Rapprochement de l'encaisse distribuable aux flux de trésorerie d'exploitation
(non vérifié)

	Période de trois mois terminée le 30 juin 2010	Période de trois mois terminée le 30 juin 2009
Flux de trésorerie d'exploitation	6 702 070	7 178 718
Plus (moins) :		
Variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement	(1 448 223)	524 301
Variation des obligations au titre des avantages complémentaires de retraite	4 500	4 500
Variation des actifs au titre des prestations de retraite constituées	(93 000)	(11 000)
Investissements en capital de maintien	(275 205)	31 137
Encaisse distribuable	4 890 142	7 727 656